

La chapelle d'Eysins

Autor(en): **Campiche, Raoul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

autres, à peine entrées. Homme de cabinet et d'étude, mon père n'aimait pas le bruit, en sorte que le fardeau de l'énorme maisonnée pesait presque entier sur ma mère.

Elle dut se consacrer surtout aux pensionnaires et à leur bien-être et nous informa que nous eussions à faire nous-mêmes notre service. On se le tint pour dit : occupée comme elle l'était, ma mère n'avait pas le temps de répéter les choses.

Avec deux de mes frères, j'occupais une mansarde où il y avait trois lits en fer, avec trois paillasses, trois petites tables de sapin blanc, faisant fonction de lavabos, trois chaises de paille, une armoire et une grande table où nous gribouillions nos livres d'école : un dortoir de caserne. Nous faisons chacun notre lit et nous balayions le plancher et essayions la poussière à tour de rôle. Le « service » alternait tous les huit jours. Nous vivions en paix. Quelquefois, pourtant — assez souvent même — nous nous battions ; quand cela ne faisait pas trop de vacarme, mon père nous laissait faire. Il était d'avis qu'il faut que jeunesse s'ébatte. Nous avions aussi, chacun, une petite boîte en carton — j'ai encore la mienne — avec un étui à aiguilles, du coton blanc et du coton noir et un morceau de cire blanche pour cirer le fil, afin qu'il tint mieux ; cela nous servait à recoudre les boutons et à raccommoquer nos gilets et nos chaussettes. Pour les trous aux bas, nous nous adressions à nos sœurs. Ma mère nous avait déclaré que tout cela était notre affaire. Il va sans dire que nous cirions nous-même nos souliers. De temps à autre, ma mère faisait la tournée des chambres et des armoires. Quand tout n'était pas en ordre, nous étions grondés.

Cela marchait très bien. Nous n'étions pas plus mal vêtus, ni plus sales que nos camarades qui avaient des filles de chambre pour les servir.

Quand, à seize ans, je sortis du collège pour entrer à l'académie, mon père me fit venir dans sa chambre, alluma une pipe et me tint ce discours :

« Mon garçon, te voilà étudiant ; je te payerai tes semestres, mais je ne puis pas faire davantage. Tes frères et tes sœurs ont plus besoin de moi que toi. Donc, si tu veux avoir de l'argent de poche, et il t'en faudra, eh bien ! tu te le procureras où tu pourras. Ici, il n'y en a point. »

C'était clair et précis. Je ne demandai pas d'explications plus détaillées ; je courus en ville. Un de mes anciens camarades de collège, qui ne s'était pas senti de goût pour Sophocle et Cicéron, était groom à l'hôtel Bellevue. J'avais gardé avec lui d'excellentes relations. Je le trouvai qui rinçait des bouteilles au fond d'une cour. Je lui demandai s'il n'y avait pas dans la maison quelque famille étrangère qui cherchât des leçons de français.

— Tu tombes bien, me dit-il ; je viens justement d'entendre une dame anglaise demander au portier s'il ne lui saurait pas un maître pour ses trois moutards, deux garçons et une fille ; c'est au 27.

J'y volais et me présentai à la dame. Dix minutes après, je ressortais : deux heures de leçons à donner chaque jour, de trois à cinq heures de l'après-midi ; quinze francs d'honoraires par semaine. C'était le Pérou ! Je courus conter ma chance à ma mère. Il n'y eut pas à Lausanne, ce jour-là, de garçon plus heureux que moi. Je me sentais grandi d'une coudée. Je gagnais ma vie ; j'étais un homme.

Dès lors, j'ai donné d'autres leçons, j'ai fait des comptes rendus du Grand Conseil pour la Gazette de Lausanne, j'ai fait des copies, des traductions ; j'ai toujours eu de l'argent. J'en ai parfois prêté à des camarades plus riches que moi, qui ne m'ont pas remboursé. Je me souviens encore du jour glorieux où j'allai acheter à la « Ville de Paris », place St-François, un habit noir pour mon premier bal : 70 fr., payés comptant. Et quand je fus recruté dans la 3^{me} compagnie des carabiniers, c'est moi qui payai mon uniforme, du chapeau à plumes jusqu'aux guêtres. L'Etat n'équipait et n'habillait pas encore les troupes dans ce temps-là et personne ne songeait à trouver les « charges militaires » trop lourdes. Mais on se tenait plus droit dans un uniforme qu'on avait payé soi-même.

Il n'y a rien de remarquable dans tout cela et si je vous en parle, ce n'est pas pour me vanter. Je sais que la grande majorité des jeunes hommes ont eu et ont encore à lutter avec des difficultés bien plus grandes et que j'ai été au nombre des privilégiés de ce monde. Mais vous m'avez demandé des impressions et des souvenirs de jeu-

nesse et je vous donne ceux qui me sont le mieux restés.

L'habitude où mes parents m'ont mis dès le collège de faire mes petites affaires moi-même m'a toujours été extrêmement utile. Quand j'entraî à l'école de recrues, je ne fus pas emprunté pour faire mon lit et j'avais vraiment un très joli talent pour cirer les souliers ; mon caporal de chambre Charles Troillet, de Daillens, m'en fit ses compliments. A la cuisine, je me fis remarquer par le chef d'ordinaire pour ma dextérité à peler les pommes de terre ; elle me valut d'être admis à la faveur des croûtons de moelle de bœuf.

J'ai appris de la sorte que tout ce qu'on fait mérite d'être bien fait, qu'il n'y a pas de sot métier et que ce qu'il y a de plus honorable dans le monde, c'est le travail. Toutes vérités qui courent les rues mais qu'il faut avoir expérimentées pour en apprécier la mirifique saveur. Je garde à mon père et à ma mère une reconnaissance très vive pour m'avoir appris de bonne heure à mettre la main à la pâte.

Lausanne, décembre 1902.

Ed. Secretan.

LES VISITES DU JOUR DE L'AN

*Le premier janvier nous invite
A faire à tous une visite,
Et que cela plaise ou dépite,
Il faut que l'on se précipite
Afin de bacler tout de suite
La corvée absurde et maudite.
Pendant ce mois hétéroclite,
La gourmandise est interdite :
Pas le temps d'arroser la truite
Ni la dinde savamment cuite,
D'un flacon de Château-Lafite :
Pas moyen de vivre en ermite,
Ni de contempler un beau site
Evocateur de Théocrite...
Allons hop ! hop ! que l'on s'agite,
Et munis d'une liste écrite
Avec un soin de carmélite,
Qu'on escalade à la va-vite
Les étages de chaque gîte.*

*Grave comme un bronze annamite,
On entre, on salue, on débite
Une phrase bien ou mal dite.
On s'assied, puis on en est quitte
Pour quelque banale redite :
On parle de l'appendicite,
Du vin que l'on réhabilite,
Et... des trois dents de la petite ;
Un vieux monsieur grognon s'irrite
D'un scandale qui s'ébruite :
Un laideron dont la conduite
Vertueuse est sans grand mérite,
Flétrit le plaisir illicite.
A grignoter on vous incite :
Gloutonnement on ingurgite
Des bonbons bravant la gastrite ;
Parfois, la mine déconfite
De quelque beauté qui s'effrite
Ou bien un fâcheux qu'on évite
Rapidement vous met en fuite.*

*Souvent, ce gêneur que l'on quitte
S'acharnant à votre poursuite,
Devenant votre satellite
De salon en salon gravite
Sans se lasser dans votre orbite,
Au repos la nuit vous incite,
Sans hésiter, on en profite
Pour quitter sa mine hypocrite
Et rentrer voir si Marguerite,
Une cuisinière émérite,
Fait mijoter dans la marmite
La poule au pot qui sollicite
Votre palais de sybarite.*

Georges Esclavy.

Trop aimable. — Mme X. rencontre un habitué de la maison :

— Faites-nous l'amitié, cher monsieur, de venir passer la soirée chez nous ; on fera un peu de musique, ma sœur chantera, et, à minuit précis, on soupera.

— Avec plaisir, madame. A minuit, je serai chez vous.

Chez le coutelier. — Le marchand. — Vous désirez, monsieur ?

Le client. — Je voudrais un couteau.

Le marchand. — A une ou plusieurs lames ?

Le client. — Oh ! les lames ne sont pas nécessaires. L'important c'est qu'il y ait un tire-bouche !

VENTE D'UN SERVAN



N pouvait vendre ou acheter le génie familial d'une maison. Mais la légende oublie de nous dire quel était le prix courant.

Un propriétaire du Pays-d'Enhaut, ayant un servan qui, par raison d'âge sans doute, ou faute de bons soins, était devenu paresseux et qui plus est méchant, résolut de s'en débarrasser et de le vendre pour se « faire de la monnaie ». Il appela son malicieux lutin, puis l'enchaîna et se mit en route pour le conduire à l'acquéreur. Il eut en chemin beaucoup de peine. Tous ceux qui le virent passer racontent que le pauvre homme suait sang et eau, en tirant avec beaucoup d'effort une longue chaîne, au bout de laquelle il n'y avait... rien du tout. « Le servan faisait résistance, bien sûr ! »

LA CHAPELLE D'EYSINS



Le gracieux petit temple de Signy-Eysins, si caractéristique avec son clocher élancé et sa terrasse ombragée... surtout en été, est trop connu de nos lecteurs pour que nous nous attardions à le décrire. Construit en 1900, et inauguré, sauf erreur, la même année, il n'a pour ainsi pas d'histoire. Aussi n'est-ce point de lui que nous voulons parler.

Le nouveau Dictionnaire historique et géographique du canton de Vaud, à l'article Eysins, assure que, depuis 1418 il existait dans ce village une chapelle dédiée à Saint-Georges et qu'un document de 1555, fait mention d'une cure placée sous le même vocable.

En ce qui concerne cette dernière nous croyons qu'il y a erreur, car à notre connaissance les seules cures, dont les communiens aient jamais dépendu, soit avant soit après la Réformation étaient celles de Nyon dont ils faisaient partie au point de vue paroissial. Peut-être s'agit-il de la résidence du desservant de la chapelle de Saint-Georges ? Cette possibilité n'est pas exclue, mais dans ce cas on ne peut guère parler d'une cure au vrai sens du mot.

Par contre, le renseignement relatif à l'érection d'une chapelle consacrée à Saint-Georges est rigoureusement exact. Malheureusement on ignore la date précise ainsi que les circonstances qui ont présidé à la fondation de celle-ci. Tout porte à croire que le lieu de culte desservi selon toute vraisemblance par un membre du clergé de Nyon, fut construit et doté par les habitants d'Eysins et de Signy, comme cela a été le cas pour le temple actuel.

D'ailleurs cet ancien sanctuaire semble avoir été peu important puisque les visites épiscopales de 1417, 1481 et 1518, ne la mentionnent pas.

En revanche, on est mieux renseigné sur sa situation. Les archives communales d'Eysins possèdent, en effet, un registre cadastral de la seconde moitié du XVIII^e siècle dans lequel, au folio 70 verso, on lit ce qui suit (nous abrégeons un peu le texte original afin de ne pas abuser de la patience de nos lecteurs) :

« L'an mil sept cent soixante et quinze et le » vingt-neuvième jour du mois d'aoust, à l'ins- » tance et par devant moi, Salomon Nicolas Gi- » vel, bourgeois de Payerne, commissaire réno- » vateur des droitures féodales appartenant à » Leurs Excellences de Berne, rière le village et » territoire d'Eysins dépendant de Leur Château » de Nyon.

» Des anciens biens communs, situés au lieu » dit à Saint-Georges, le cimetière appelé de » Saint-Georges, contenant sexte et vingtqua- » train de pose (environ 9 ares) limitant la vi- » gne de Jean Olivier de joux et bise, celle de » Claire Martin, veuve de Daniel Dessonnaz et » d'André-Frédéric Baulet dites de l'Ochettaz » du côté du lac, les vignes de Pierre Olivier, de » François-Etienne Olivier, de Claudine Gran- » ger, femme de Jean Stutzkerberger avec en » partie la chentre de la dite veuve Dessonnaz de » vent et l'entrée du chemin commun sortant du » dit cimetière de bise ».

A noter que ce terrain n'était soumis au payement d'aucune redevance annuelle quelconque.

En comparant le plan de l'époque avec celui du

cadastre actuel, on constate que le cimetière occupe encore le même emplacement qu'autrefois et que le nom du lieu dit n'a pas changé. Le champ du repos des communiens d'Eysins n'a pas été notablement agrandi puisque actuellement il mesure 9 ares 70 ca. de superficie.

Quand à la chapelle qui se trouvait dans son enceinte elle a été démolie à une époque que nous ne pouvons préciser peut-être déjà dans la première moitié du XVI^e siècle (vers 1550), sauf erreur, il n'en reste plus aucune trace visible.

Raoul Campiche, archiviste.

AU CONTEUR VAUDOIS

*Petit journal, ami modeste,
Pétillant d'esprit et d'humour,
Tu nous parles, avec amour,
De notre pays agricole ;
Du bon vieux temps, tu nous redis
Les simples et bonnes histoires ;
Sur les événements notoires,
Tu as un bon mot inédit.
Dans le foyer du laboureur,
Comme chez les gens de la ville,
Par toi, un peu de gaieté brille
Et repose du dur labeur.
Chacun te lis avec plaisir,
Tu dérides les plus maussades ;
Pour lire tes bonnes boutades,
On aime à te voir revenir.
Que nous importent les journaux
Nous assomant de politique,
Du temps qu'il fait en Amérique,
Au Cap, ou chez les Esquimaux ;
Du Kérove, on nous dit les gestes,
Ce qu'on s'en moque, après tout !
Toi, tu nous parles de chez nous ;
Que nous importe tout le reste !
Nous l'aimons, bien sincèrement ;
A la montagne, à la plaine,
Le samedi, chaque semaine
Nous l'attendons impatientement.*

Pierre Ozair.

LE CENTENAIRE DU GAZ

On fête cette année en France le centenaire de l'invention du gaz d'éclairage, par Philippe Lebon. Jusq' alors Paris était éclairé à l'huile. Mais, par économie, les nuits de lune on n'allumait que la moitié des lanternes ; tous les boutiquiers, par ailleurs, étaient obligés de contribuer à l'éclairage des rues, même après la fermeture de leurs magasins.

C'est à Londres, puis à Liège et à Louvain que l'on tenta les premiers essais d'éclairage au gaz. Le gouvernement, à Paris, refusait à Lebon l'argent et l'aide nécessaire à ses expériences, on ne sait trop pourquoi. Peut-être craignait-on que le gaz fut dangereux et capable, comme l'assurait J.-B. Lanoix, « d'aveugler par son éclat et d'empoisonner par les émanations méphitiques qu'il dégagait ».

Enfin, en 1811, Mme Lebon, digne continuateur de son mari, obtenait d'éclairer au gaz trois boutiques du passage Montesquieu, près du Palais Royal. Les journaux s'extasiaient, le peuple applaudit, mais les grincheux et les marchands d'huile réclamèrent. On leur donna satisfaction et on fit enlever les appareils de Mme Lebon.

La scie et la bûche. — Le poète Eugène Rambert était professeur à l'Université et au Gymnase de Lausanne. Les élèves de cette dernière institution n'appréciaient pas toujours ses cours à leur valeur. Un jour que Rambert entraînait en classe, il vit qu'on avait dessiné au tableau noir une gigantesque scie. Le poète ne fit aucune remarque. S'avançant vers le tableau, il prit la craie et au dessous de la scie, il dessina une grosse bûche. Puis il commença la leçon comme si de rien n'était.

Le sommeil rend sourd. — Jean-Louis et François étaient couchés dans la même chambre, l'un dit à l'autre :

- Dis-voir, Jean-Louis ?
- Quoi ?
- Dors-tu ?
- Pourquoi ?
- Des fois, si tu ne dors pas, tu pourrais me prêter un écu.
- Attends voir... c'est que je dors.

L'ENTERREMENT DU PAUVRE REYMOND

A MM. Samuel et Féréol Rochat, en souvenir d'une délicieuse veillée.



N avait veillé fort tard à la Pinte Zapino du Champ du Port. Comme il y avait grande revue le lendemain au Sentier, l'entraîn était général. Les plaisanteries tombaient dru sur les malheureux qui ne savent les comprendre et voient facilement rouge. Deux heures venaient de sonner à la tour du vieux temple. Tous les villageois étant partis, il ne restait plus à la salle à boire qu'un pauvre diable de Vaulienis nommé Reymond, lequel supplia timidement l'aubergiste de le laisser dormir à la grange. En maugréant, le pintier accepta.

Notre innocent chemineau, vers les quatre heures, se réveille et se demande en quel lieu sa misérable carcasse est venue échouer. Sortant de son gilet une vieille boîte en laiton, vert-de-grisé, il prend une allumette, frotte, regarde, hébété, autour de lui. Puis il se rendort en jetant l'allumette mal éteinte dans le foin de la « pâture ».

Heureusement, on s'était levé matin au Champ du Port. Et maître Zapino, ronflant du sommeil du juste, s'entendit soudain interpellé par un passant qui lui cria : « Ça brûle par ta grange ! » Zapino ne fait qu'un saut. Aidé de plusieurs voisins, il éteint le feu sans avoir besoin des pompiers qui couraient déjà, surexcités, au hangar. Puis il saisit mon Reymond par le bras l'amène à la salle à boire, en le secouant un peu rudement. Et il envoie quérir le père Golaz, surnommé Billard, geôlier de la prison de cercle et huissier municipal.

Reymond, tout apeuré, est conduit par le geôlier gouaillieur à la cellule de la Truite. Les soldats qui se rendent à la revue rient aux éclats en les voyant passer. Affreusement noire lui apparaissait la prison. Le désespoir prend Reymond pour ne plus le lâcher. Il se voit déjà condamné à perpétuité comme incendiaire. Alors il pleure comme un enfant. Car Reymond était un pauvre hère tout à fait inoffensif !

Vers minuit, le père Billard vint vérifier si tout était bien verrouillé. Après un long et confus soliloque, de sa voix atrocement nasillard, le geôlier s'en alla en chantonnant :

*« Petite tête, le front haut,
Mine altière, sans diadème,
A la forme de son chapeau,
Reconnaissez-vous le héros ?
Reconn... mais... sez-vous le héros ? ! ! »*

Ah ! si vous aviez entendu le père Golaz chanter cela du nez ! C'est inénarrable, voyez-vous ! Et intraduisible !

...La nuit épouvante Reymond. Farouche, il se pend avec son mouchoir de poche aux barreaux de la fenêtre. Et il reste ainsi, bizarre, la tête baissée, les yeux effrayants, le rictus à la fois comique et macabre.

Par intervalles, on entendait chanter bruyamment les soldats du Champ du Port qui revenaient, avinés et grotesques, de la fameuse revue.

A midi, Billard vint avec le pot de soupe fumante et, ne voyant rien remuer, cria :

« Tins... Reymond ! Veitit que ta soupa ! »

Aucune réponse du misérable.

« Médze ta soupa, Reymond ! »

...Ma tienna cinq cin diablille deposition as-tou ique ? »

Alors, le père Billard qui était plutôt myope, en s'approchant de son pensionnaire, constata avec stupeur que celui-ci était bel et bien pendu. « Ora !... Lé outré tsouze ! Voilà du travail pour l'ami Menuisier ! » s'exclama-t-il en coupant le fatal mouchoir. Le pauvre Reymond s'aplatit lugubrement sur le plancher de la cellule.

Deux jours après cet événement, Touron, le domestique du syndic Marc à Djennet, vint avec un char à brancards. (On n'avait pas encore de somptueux corbillard.) Le père Golaz avait trouvé cinq hommes de bonne volonté, parmi lesquels le grand Jules, le petit David, pour lui aider à porter le corps du malheureux de l'Abbaye au cimetière, là-bas, derrière la vieille tour massive de l'ancien couvent. Quand le municipal de la Section des pauvres, Raton, leur eut offert, sur le compte de la commune, deux pots de vin à la Truite, le petit cortège s'ébranla sans aucune gravité.

Les vieux « tubes » dansaient gaiment, fantasques hauts de forme, sur la tête de nos rusés compères.

Arrivés à peu près au bout du village, sur le ruisseau Saint-Sulpice, Touron arrête son char.

Et, au grand ébahissement des villageois, nos sept croquemorts improvisés sortent leurs pipes, les bourrent tranquillement, frottent longuement le briquet, allument... puis, tout en devisant très gaillardement continuent leur voyage. Jamais on ne vit tel enterrement au Champ du Port.

Aussi, lorsque notre petite troupe facétieuse s'en revint, juchée sur le char ou en tibutant de l'Abbaye pour s'installer autour d'un pot de blanc chez Tapino, je vous avoue que de joyeux rires les accueillirent à leur confusion, très momentanée, il est vrai. Il fallait plus que cela pour les tracasser. Car le nectar de la Côte vaudoise avait fait son offre. Aussi c'est en chantant les refrains les plus grivois que nos compères terminèrent une journée qui eût dû les faire réfléchir sur la brièveté de notre existence.

Quand la porte de la pinte s'entrouvrait, les passants amusés entendaient, par exemple, des bribes comme celle-ci :

*« Que veut Minette ?
C'est un Minon ! ! »*

Etc., etc. Et des rires ! Des rires ! Ah ! nos anciens savaient rire, je vous assure. Surtout, ...naturels au possible. Nos jeunes jeunes gens tirés à quatre épingles et si guindés d'aujourd'hui les feraient mourir de rire.

Pour copie conforme: L.-A. Rochat.

Royal Biograph. — La Direction du Royal Biograph présente cette semaine un des derniers grands succès de la Métro-Piktures : **Les Naufragés de la Vie**, grand drame maritime en 4 parties d'après le roman de Sarah P. M. Lean Green. Egalement au programme **Pierrot et Pierrette**, interprété par René Pyon (Ex Bout-de-Zan), et la petite Bouboule et Charpentier, est une comédie dramatique et humoristique en 3 parties. A chaque représentation le Ciné-Journal Suisse, avec ses actualités mondiales et du pays.

Théâtre Lumen. — La Direction du Théâtre Lumen présente cette semaine la toute dernière création du célèbre artiste Yvan Mosjoukine **Le Lion des Mogols**, merveilleuse super-production dramatique en 4 parties. Sur un argument de Mosjoukine, M. Jean Epstein a tourné « Le Lion des Mogols ». Sa technique est pleine de hardiesses heureuses et d'audaces déconcertantes. Le programme comporte également une des plus étourdissantes créations de fou-rire de l'inoubliable Harold Lloyd **Un Voyage au Paradis**, un immense succès de fou-rire qui durera plus d'une demi-heure. A chaque représentation, le Ciné-Journal Suisse, qui dès cette semaine, présentera hebdomadairement les dernières actualités mondiales et du pays.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne: PÉPINET - Gd-PONT

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements

Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.

W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 8 % à 5 %
Toutes opérations de banque

DENTISTE

R. GUIGNET

Pl. Riponne 4 - LAUSANNE - Tél. 66 18
Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE

G. Guillard-Cuénoud, Palud 1, Lausanne

Grand choix — Réparations garanties — Prix modérés

VERMOUTH CINZANO

P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE